



Union Syndicale de l'Office National des Forêts CGT

Pascal LECLERCQ Secrétaire Général 6 avenue de Grande Bretagne 66000 Perpignan
Tél 06 27 34 34 45 courriel : pascal.leclercq@onf.fr

Local Syndical CGT-FORET 2 avenue de Saint-Mandé 75570 Paris cedex 12
Tél : 01 40 19 59 67 Fax : 01 40 19 78 26 courriel : cgt.foret.local@wanadoo.fr
<http://www.cgt-foret.org>

Paris, le 3 février 2011

COMMUNIQUÉ de la CGT-FORÊT

DOSSIER JEAN-PAUL MARCHAND : OSONS ALLER PLUS LOIN !

Jean-Paul MARCHAND était « agent patrimonial » de l'ONF dans le département du Jura. Il s'est donné la mort sur son lieu de travail le 3 décembre 2009.

Après qu'une commission d'enquête interne au CHS eut clairement mis en avant l'environnement lié au travail comme facteur explicatif, la commission de réforme départementale avait préconisé d'imputer ce geste au service. Le Directeur Général vient de déclarer qu'il suivrait cet avis. De fait, **le suicide de notre collègue va officiellement être reconnu comme un accident de travail**. Bien, mais qu'advient-il de tous nos autres collègues trop tôt disparus ainsi que de leurs familles ? Et que fait la direction vis-à-vis de toutes celles et de tous ceux qui souffrent en silence ?

Si cette décision est la première du genre à l'ONF, elle ne suffit pas à dédouaner la Direction.

Petit rappel : en 2004 fut lancée la fameuse enquête « climat social » dont les conclusions ont sonné comme un coup de massue. Le mal-être des personnels, leur démotivation et le « repli sur soi » étaient clairement mis en avant. Malheureusement, la Direction de l'époque n'a rien fait, ou si peu. Puis, au cours du Comité Technique Paritaire Central (CTPC) du 30 mars 2007, la CGT-Forêt, dans une déclaration « d'alerte », a directement interpellé le Directeur Général pour le placer face à ses responsabilités. Pas de réponse...

Depuis, les seules mesures concrètes qui ont vu le jour furent la création de « cellules sociales territoriales », lesquelles sont nettement inefficaces car axées autour du seul aspect individuel. **Pire, elles tendraient à culpabiliser en laissant entendre que si on est en souffrance, c'est parce qu'on est incapable de s'adapter au travail**. Or c'est d'abord et avant tout à l'organisation du travail à s'adapter aux hommes et aux femmes. De plus, elles ne remettent pas en cause le fondement même du management par objectifs et de la « culture d'entreprise » dont il est porteur.

Aussi, qu'on le veuille ou non, la direction de l'ONF porte une part de responsabilité dans « l'accident de travail » dont a été victime Jean-Paul MARCHAND. La CGT-Forêt attend donc d'elle qu'elle accepte enfin d'ouvrir une réflexion en profondeur, avec l'ensemble des organisations syndicales, sur les véritables causes de ce mal-être latent qui peut pousser certains d'entre nous à des actes désespérés.

Ces causes sont connues et ne sont que la conséquence d'une organisation et d'un management qui a de plus en plus tendance à nier l'humain. Ce sont :

- une augmentation constante des charges de travail due aux suppressions d'effectifs qui ne répondent qu'à des impératifs comptables,
- un management individualisé reposant sur des objectifs quantitatifs impossibles à atteindre faute de moyens adéquats, et en contradiction flagrante avec le sens et l'éthique du travail,
- un isolement et une individualisation de plus en plus fortement ressentis, suite à la désintégration des collectifs,
- le manque de reconnaissance.

Alors, osons lever les tabous et ouvrons sans tarder cette réflexion afin de prévenir d'autres drames !

Le secrétariat national de la CGT-Forêt

Contact : 06.27.34.34.45